

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ACTON.**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Chantal Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté d'Acton, que la **vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes** initialement prévue le jeudi 10 juin 2021 **est reportée au mercredi 23 juin 2021, à 10 heures**, au 1035 Beaugrand, Acton Vale.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle appliquée en raison de la pandémie de COVID-19 dont l'objectif est de permettre la continuité des procédures, sans compromettre la santé des employés et des citoyens. Ce report devrait permettre la vente en présentiel, tout en tenant compte des directives émises par le gouvernement du Québec concernant les rassemblements.

Les mesures de prévention ci-jointes, recommandées par la santé publique, devront être respectées:

- Distanciation physique minimum de deux mètres entre les personnes;
- Hygiène des mains;
- Port du couvre-visage obligatoire.

Toute question peut être transmise à la MRC d'Acton
à l'adresse info@mrcacton.ca

AVIS DONNÉ à Acton Vale, ce mardi deuxième (2e) jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-et-un (2021).



**Chantal Lavigne,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière.**